

Jardins Nature admise

Créer un jardin nature admise offre la possibilité de reconstituer un milieu naturel qui soit le plus favorable possible à la biodiversité.

Principes fondamentaux

Jean-Marc Michalowski · Friday, February 4th, 2011

La mise en place d'un jardin Nature admise s'articule autour de quelques principes :

1. Préférer les espèces indigènes et miser sur la diversité;
2. Renoncer aux produits chimiques ;
3. Favoriser l'accueil de la petite faune ;
4. Laisser plus de place à la spontanéité.

En plus des avantages environnementaux évidents apportés par ce type de jardin, le maintien et le développement d'un jardin urbain d'une superficie continue conséquente, offre aux insectes une surface habitable que l'urbanisation a réduite et morcelée.

Par rapport à une ville, même une cité très verte comme la Ville de Liège, la structure et la composition des espaces verts urbains (des parcs essentiellement) sont profondément différentes par rapport à un paysage plus rural, dont est plus proche un jardin de bonnes dimensions.

This entry was posted on Friday, February 4th, 2011 at 9:50 pm and is filed under [Principes](#)

You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. You can leave a response, or [trackback](#) from your own site.

This PDF document can't be printed.



Unnecessary printing not only means unnecessary cost of paper and inks, but also avoidable environmental impact on producing and shipping these supplies. Reducing printing can make a small but a significant impact.

Powered by *Unprintable Web* for WordPress - www.greencomputingportal.de

